

Questions orales

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, je ne crois pas que le commissaire ait fait une recommandation catégorique. Il nous a recommandé d'examiner la question et c'est ce que nous ferons.

M. Bob Ringma (Nanaïmo—Cowichan): Monsieur le Président, le premier ministre peut-il expliquer si la décision qui se fait attendre se traduira par l'annulation des primes de bilinguisme d'une valeur de plusieurs millions de dollars qui devaient être versées aux membres de la GRC?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que tout programme soulève des difficultés administratives. Nous sommes en train d'étudier la question.

La prime a été un excellent incitatif pour que les Canadiens apprennent l'autre langue officielle. Quand ils y parviennent, ils possèdent un atout formidable.

En fait, le rapport indique que, depuis la mise sur pied du programme, le nombre de jeunes Canadiens qui sont devenus bilingues est passé de 3 à 11 p. 100. Cela signifie que le nombre de jeunes Canadiens anglophones qui ont appris le français et de francophones qui ont appris l'anglais a quadruplé grâce à ce programme. C'est un succès pour le Canada.

Tous ceux qui possèdent les deux langues officielles en sont fiers. Le député, qui est bilingue, devrait être reconnaissant que nous lui ayons permis d'apprendre l'autre langue officielle.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Paul Mercier (Blainville—Deux—Montagnes): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. L'avenir du transport ferroviaire dans l'Est du Canada est grandement compromis par les intentions gouvernementales actuelles. Or, le transport ferroviaire des marchandises demeure un instrument de développement important pour plusieurs régions.

Pour l'opposition officielle, un moratoire s'impose dans la suppression de nouveaux tronçons dans l'Est, de manière à permettre une véritable consultation des populations concernées.

● (1440)

Ma question est la suivante: Le premier ministre est-il d'accord, premièrement, pour décréter un tel moratoire et, deuxièmement, pour procéder à des consultations publiques régionales avant de poser des gestes qui pourraient s'avérer extrêmement dommageables pour l'avenir économique de plusieurs régions?

[Traduction]

M. Joe Fontana (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je remercie le député de poser la question.

Le député n'ignore pas que le ministre des Transports a déjà répondu ici maintes fois à cette même question. Il n'est pas sans savoir non plus que le porte-parole de son propre parti et le

Comité permanent des transports envisagent une rationalisation des services ferroviaires.

Je fais remarquer aux députés que nous avons en place un organisme, qui s'appelle l'Office national des transports, qui a pour mission d'examiner l'opportunité d'abandonner des lignes de chemin de fer et de rationaliser le transport ferroviaire. Tel est le mécanisme par lequel la rationalisation est envisagée. Non, nous ne prévoyons pas déclarer un moratoire. Cela relève d'un système qui est déjà en place.

[Français]

M. Paul Mercier (Blainville—Deux—Montagnes): Monsieur le Président, à ma question, j'aurais préféré comme réponse «oui» ou *yes*. Peut-être l'aurai-je pour ma question complémentaire.

Le premier ministre est-il prêt à remettre en question les intentions gouvernementales qui sont susceptibles d'accentuer l'iniquité entre l'est et l'ouest du pays?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, j'aimerais répondre à la question. Je pense que la question des transports est une question importante, et le secrétaire parlementaire a bien répondu. Toutefois, dans la situation actuelle, nous devons réexaminer bien des programmes. Hier, le chef de son parti nous demandait de faire des coupures dans les budgets, alors que lui, aujourd'hui, nous demande d'augmenter nos dépenses.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches.

En février dernier, les pêcheurs canadiens ont été absolument ravis que le ministre des Pêches obtienne de l'OPANO que la pêche à la morue dans la zone 3NO fasse l'objet d'un moratoire. Toutefois, leur bonheur fut de courte durée car, s'étant abstenue de voter, l'Union européenne gardait son droit de pêcher ce stock très menacé.

Le ministre peut-il nous dire où en sont les choses à l'heure actuelle et s'il a réussi à convaincre l'Union européenne de la gravité de la situation au large de la côte est du Canada?

L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de poser cette question très délicate.

Comme le député ne l'ignore pas, le premier ministre a bien précisé au nom de son gouvernement que nous avons l'intention de nous attaquer au problème de la surpêche étrangère aussi bien qu'à celui de la surpêche nationale et cela, au moyen d'une entente si possible et de mesures unilatérales si nécessaire.

J'ai le plaisir d'annoncer au député que, ce matin, à Bruxelles, le Conseil des ministres de l'Europe a ratifié à l'unanimité le moratoire décrété, le 17 février dernier, sur la pêche à la morue dans la zone 3NO. Notre gouvernement avait promis d'agir.